

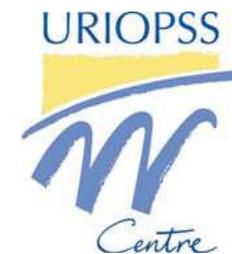
PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) en phase de déploiement « obligatoire » dans le secteur médico-social tend à s'étendre dans le champ social via l'article 43 du projet de loi ELAN. La généralisation des CPOM « nouvelle génération » a notamment pour objectif de donner la visibilité d'un cadre pluriannuel aux objectifs et aux financements actés par les signataires de ces contrats à l'issue d'un dialogue plus stratégique, et de permettre aux associations de conclure un contrat unique pour l'ensemble de leurs établissements. Cependant, de nombreux préalables sont nécessaires pour que cette démarche de contractualisation, parfois contrainte, se transforme en opportunité.

Les objectifs de cette journée viseront à :

- ◆ Mieux appréhender la démarche de CPOM « nouvelle génération » via la présentation des outils existants permettant de réussir les étapes de son élaboration ;
- ◆ Connaître et échanger sur les perspectives de travail avec les autorités de tarification ;
- ◆ Identifier les points de vigilance via des retours d'expériences.

PLAN D'ACCÈS



L'URIOPSS Centre vous propose une

JOURNÉE RÉGIONALE CPOM :

Comment réussir sa démarche de contractualisation ?

Retours d'expériences, échanges de pratiques et perspectives de travail

Le jeudi 17 janvier 2019
de 9h30 à 17h00

Atelier Canopé - Orléans

Journée gratuite - déjeuner libre

9H00

ACCUEIL CAFÉ

9H30

OUVERTURE ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

- ♦ Jean-Michel Delaveau, Président de l'Uriopss Centre

9H45

LES CPOM SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX : ÉVOLUTION DU CADRE JURIDIQUE

QUI EST CONCERNÉ PAR UN CPOM ? CPOM VOLONTAIRE OU CPOM OBLIGATOIRE ? POINTS DE VIGILANCE

- ♦ Johan Priou, Directeur de l'Uriopss Centre
- ♦ Jacques Prieto, Conseiller technique à l'Uriopss Centre

10H15

OUTILLER SA DÉMARCHE DE CONTRACTUALISATION

PRÉSENTATION DES FICHES REPÈRES D'AIDE À LA CONTRACTUALISATION ÉLABORÉES PAR L'ANAP - QUELS SONT LES LEVIERS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE DE CONTRACTUALISATION ? QUELS SONT LES OUTILS QUI Y CONTRIBUENT ?

- ♦ Agence nationale d'appui à la performance (ANAP)

Temps d'échanges

11H00

PAUSE

11H15

LES ENJEUX STRATÉGIQUES ET FINANCIERS DE LA NÉGOCIATION D'UN BUDGET POUR 5 ANS

ÉTAT DES LIEUX DU PASSÉ - STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT - IMPACT DE L'ACTIVITÉ - QUID DES FRAIS DE TRANSPORT - NON OPPOSABILITÉ DES CONVENTIONS COLLECTIVES - AFFECTATION DES RÉSULTATS

- ♦ Jacques Prieto, Conseiller technique à l'Uriopss Centre

12H00

DÉJEUNER LIBRE

14H00

LE DÉPLOIEMENT DES CPOM EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE : QUELLES PERSPECTIVES DE TRAVAIL AVEC LES AUTORITÉS DE TARIFICATION ?

PROJET DE CPOM - PROJET DE DIAGNOSTIC PARTAGÉ - MODÈLES DE FICHES ACTIONS - ARTICULATION DES CPOM AVEC LES PROJETS ASSOCIATIFS ET LES BESOINS DU TERRITOIRE - PERSPECTIVES DE DÉPLOIEMENT DES CPOM DES CHRS

- ♦ Cécile Chauvreau, Chargée de mission « Personnes handicapées » à la Direction de l'offre médico-sociale de l'ARS Centre-Val de Loire
- ♦ Angélique Masi, Responsable du département « Personnes âgées » à la Direction de l'offre médico-sociale de l'ARS Centre-Val de Loire
- ♦ Stéphanie Pasques, Chef du service de l'offre médico-sociale PA/PH du Conseil départemental du Loir-et-Cher
- ♦ Christophe Buzzi, Directeur régional adjoint de la DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret

Temps d'échanges

15H30

RETOURS D'EXPÉRIENCES D'ASSOCIATIONS AYANT SIGNÉ UN CPOM :

- ♦ Eric Lefrançois, Directeur régional de l'APF France Handicap Centre-Val de Loire
- ♦ Anne Delahaye, Directrice de l'association Home de l'enfance

Temps d'échanges

16H30

CLÔTURE DE LA JOURNÉE

- ♦ Johan PRIOU, Directeur de l'Uriopss Centre

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

Inscription :

Coupon-réponse ci-joint à retourner par e-mail à l'adresse suivante : uriopss.centre@wanadoo.fr

Date limite d'inscription : 14 janvier 2019

Renseignements :

URIOPSS Centre : 02-38-62-34-39

Bulletin d'inscription (obligatoire)

Journée Régionale CPOM : Comment réussir sa démarche de contractualisation ?

Journée gratuite - déjeuner libre

Jeudi 17 janvier 2019

Organisme : _____

Établissement : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

NOM	PRENOM	FONCTION

A retourner à l'URIOPSS Centre par mail ou courrier avant le 14 janvier 2019 :

Uriopss Centre - 29 bd Rocheplatte-BP 35 - 45016 ORLEANS Cedex ou uriopss.centre@wanadoo.fr

PLAN D'ACCÈS

